

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

M. MAIRIE DE ROYAN  
- 1. MAR. 1974  
COURRIER  
N° 3407

### COMMUNE DE ROYAN

73156

Objet

REPARTITION DES FONDS  
SCOLAIRES 1972-1973  
POUR L'ENSEIGNEMENT  
PRE-SCOLAIRE, L'ENSEIGNEMENT  
ELEMENTAIRE ET  
L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER  
CYCLE DU DEUXIEME DEGRE

L'An mil neuf cent soixante treize  
lele vingt trois novembre à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. TETARD Guy

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, STIPAL,  
EUCHET, DUFOUR, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, DOIREAU, RIVIERE, DOMESCO,  
BERLAND, DELAIR, BOUTET, BOUCHET.

formant la majorité des membres en exercice

Représentés : MM. Colonel LACHAUD par Me DUFOUR  
Me TAP par M. LARGETEAU

Absents : MM. BARDE, MONTRON, BROTRÉAU, BARRIERE,  
Mme BIDEAU, Mme FAVIERE

Excusés: MM. de LIPKOWSKI, PAPEAU

M. Monsieur DELAIR a été élu Secrétaire.

Par lettre du 29 août 1973, M. le Préfet a fait connaître  
que les fonds scolaires attribués à la Commune, au titre de l'année  
scolaire 1972-1973, s'élevaient à 34 400 F pour les écoles de  
l'enseignement préscolaire, de l'enseignement élémentaire et de  
l'enseignement du premier cycle du deuxième degré.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les propositions de répartition de la Commission Scolaire,  
réunie le 19 septembre 1973,

VU les programmes d'emploi présentés,

#### DECIDE :

- de répartir sur les bases suivantes les fonds scolaires 1972/73  
1/ Première urgence:

<u>- Enseignement préscolaire :</u>	
Ecole maternelle Jules FERRY : travaux de réparations.....	3 140,00
<u>- Enseignement élémentaire:</u>	
Ecole élémentaire de filles Jules FERRY : travaux de réparations .....	1 871,10
<u>- Enseignement du 1er Cycle du 2ème Degré:</u>	
C.E.S. Municipal Emile ZOLA : travaux de réparations .....	11 700,00
TOTAL .....	16 719,10 F ./.

DATE DE CONVOCATION  
19 novembre 1973

DATE D'AFFICHAGE  
19 Novembre 1973

Nombre de conseillers  
en exercice 25

Nombre de présents 16

Nombre de votants 18

2/ Deuxième urgence:

- Acquisition et renouvellement de matériel collectif d'enseignement et de mobilier scolaire .	
- <u>Enseignement préscolaire ( écoles maternelles)</u>	
737 élèves x 6,00 F .....	4 722,00
- <u>Enseignement élémentaire ( écoles primaires)</u>	
1 483 élèves x 5,50 F .....	8 156,50
Acquisition de 10 magnétophones à cassettes avec accessoires ( 8 pour les maîtresses d'anglais, 1 pour l'Ecole Jules FERRY et 1 pour l'Ecole Louis DOUCHET ( Filles ) ; facture totale T. T. C....	
	4 802,49
TOTAL .....	
	17 680,90 F

TOTAL GENERAL : 1ère urgence + 2ème urgence ..... 34 400,00  
 correspondant au crédit alloué .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits  
 Ont signé au registre MM. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire  
 Le Premier Adjoint,



*(Signature)*  
 Guy TETARD

PREFECTURE  
DE LA  
CHARENTE-MARITIME

Commune de ROYAN  
Arrondissement administratif Rochefort  
Canton Royan  
Arrondissement financier Royan  
Perception Royan

2ème Direction  
3ème Bureau  
Fonds scolaires  
Année 1972 - 1973  
1er degré

Montant de la dotation  
 $1.483 \text{ élèves} \times 10^f = 14.830,00^f$

PROGRAMME D'EMPLOI (décret n° 65-335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins	Crédit envisagé
<u>Ordre de priorité de l'utilisation</u>	
1° <u>Construction et réparation des bâtiments scolaires</u>	
Travaux de réparat. éc. élém. filles J. FERRY	1.871,10
2° <u>Acquisition et renouvellement du matériel collectif d'enseignement et du mobilier scolaire.</u>	
Acquisition de 10 magnétophones à cassettes et de leurs accessoires (état joint en 4 ex.)	4.802,40
(8 pour les maîtresses d'anglais, et 2 à l'éc. J. Ferry filles et 2 à l'éc. L. Bouchet filles)	
- éc. élém. Pelletan (état joint en 4 ex.)	1.133,00
" " L. Clairin garc. " "	1.567,50
" " L. Clairin filles " "	1.210,00
" " J. Ferry filles " "	979,00
" " M. Geoffroy-garçons et f. " "	1.045,00
" " L. Bouchet garc. " "	973,50
" " L. Bouchet filles " "	1.028,50
" " Faupigne garc. " "	220,00
<u>14.830,00</u>	



Report.....	14.830,00
3° <u>Service des annuités d'emprunts contractés avant le 1.10.1965</u> (indiquer date et montant de l'emprunt)	—
4° <u>Achat de livres et de fournitures scolaires</u>	—
5° <u>Equipement d'éducation physique et sportive annexés aux établissements scolaires</u>	—
TOTAL GENRAL...	14.830,00

Fait à Royan le 13-12-73

Avis de M. l'Inspecteur  
d'Enseignement Primaire :

AVIS FAVORABLE A L'APPROBATION

L'INSPECTEUR DEPARTEMENTAL  
DE L'EDUCATION NATIONALE A ROYAN  
signé: Jean BOUTET

avis de M. l'Inspecteur  
d'Académie.

Pour l'Inspecteur d'Académie

et P.O le Conseiller Administratif LA ROCHELLE, le 22 février 1974  
signé: J. BARRAUD

Approuvé conformément à la délibération de la Commission départementale en date du 12 février 1974.



le Maire, 1<sup>er</sup> adj<sup>t</sup> délégué

signé: Guy TETARD

LE PREFET,

Pour le Préfet et par autorisation  
L'Attaché, Chef du 3ème Bureau,

signé: A. SELARIES

POUR COPIE CONFORME  
MAIRIE DE ROYAN, le 2 MARS 1974  
Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD

PREFECTURE  
DE LA  
CHARENTE-MARITIME

Direction des Finances et  
des Collectivités Locales

3ème Bureau

Fonds Scolaires  
Année 1972 - 1973

1er cycle du second degré

Montant de la dotation :  
780 élèves x 15 F = 11.700 F.

Commune de ROYAN

Etablissement CES E. ZOLA

Arrondissement administratif : Rochefort

Canton : Royan

Arrondissement financier : Royan

Perception : Royan

PROGRAMME D'EMPLOI

(Décret n° 65-335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins	Crédit envisagé
<u>Ordre de priorité de l'utilisation</u>	
1°) <u>Construction et réparation des bâtiments scolaires</u>	
CES municipal Emile ZOLA = trav <sup>s</sup> de réparation	11.700 F.
2°) <u>Acquisition et renouvellement du matériel collectif d'enseignement et du mobilier scolaire</u>	le restant



Report..

3°) Service des annuités d'emprunts contractés avant le 1er octobre 1965  
(indiquer date et montant de l'emprunt)

11.700,

néant

4°) Achat de livres et de fournitures scolaires

néant

5°) Equipements d'éducation physique et sportive

néant

TOTAL GENERAL..

11.700, F

Avis de M. l'Inspecteur d'Académie :

Fait à Royan le 23 Nov. 1973

avis favorable à l'approbation  
LA ROCHELLE le 10 Janvier 1974  
L'Inspecteur d'Académie  
Pr l'Inspecteur d'Académie et P/O  
Le Conseiller Administratif  
signé: J. BARRAUD

P. LE MAIRE, (1)  
le 1<sup>er</sup> Adjoint délégué  
~~Le Chef d'Établissement,~~ (2)  
signé: Guy TETARD



Approuvé conformément à la délibération de la Commission Départementale en date du 12 février 1974

LA ROCHELLE, le 22 février 1974

LE PREFET,  
Pour le Préfet et par autorisation,  
l'Attaché, Chef du 3ème Bureau,

signé: A. SELARIES

POUR COPIE CONFORME

MAIRIE DE ROYAN, le 2 mars 1974

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD



(1) Lorsqu'il s'agit d'un établissement communal.

(2) Lorsqu'il s'agit d'un établissement public nationalisé.

PREFECTURE

de la  
CHARENTE-MARITIME

Direction des Finances  
et des  
Collectivités locales

3ème Bureau

FONDS SCOLAIRES

Année 1972 - 1973

Enseignement préscolaire

Montant de la dotation :

287 élèves x 10<sup>F</sup> = 2.870, F

PROGRAMME D'EMPLOI (décret n° 55.335 du 30 avril 1965)

COMMUNE de : ROYAN

Arrondissement administratif : ROCHEFORT

Canton : ROYAN

Arrondissement financier : ROYAN

Perception : ROYAN

Nature des besoins

crédit envisagé

ORDRE DE PRIORITE DE L'UTILISATION

1° Construction et réparation des bâtiments scolaires

Ec. materuelle J. FERRY : travaux de réparation 3.148,00

2° Acquisition et renouvellement du matériel collectif  
d'enseignement et du mobilier scolaire

Ec. materuelle	L. CLAIRIÈRE (état joint)		846,00
" "	FAUPIGNÉ	- d° (le même que L'YEUSE)	204,00
" "	L. BOUCHET	- d°	1.110,00
" "	Mme. GÉOFFROY	- d°	660,00
" "	J. FERRY	- d°	1.092,00
" "	L'YEUSE	- d°	810,00



2.870,00

report ..... 7.870,00

3° Service des annuités d'emprunts contractés avant le 1er octobre 1965  
(indiquer date et montant de l'emprunt)

rien

4° Achat de livres et de fournitures scolaires

rien

5° Equipement d'éducation physique et sportive annexés aux établissements scolaires

rien

TOTAL GENERAL ..... 7.870,00 F

FAIT A Royan

le 23 nov 1973

P. LE MAIRE, Le 1<sup>er</sup> Adjt. D. Ligué



Avis de M. l'Inspecteur d'Enseignement Primaire :  
L'Inspectrice Départementale de l'Education Nationale Ecoles Maternelles  
signé: M. KINDEL

Approuvé conformément à la délibération de la Commission départementale en date du 12 février 1974

Avis de M. l'Inspecteur d'Académie :  
Avis favorable à l'approbation  
LA ROCHELLE, le 10 Janvier 1974  
L'Inspecteur d'Académie - Pr  
l'Inspecteur d'Académie e t P. O  
le Conseiller Administratif  
signé: J. BARRAUD

LA ROCHELLE, le 22 février 1974

LE PREFET,  
Pour le Préfet et par autorisation  
l'Attaché, Chef du 3<sup>ème</sup> Bureau,  
signé: A. SELARIES

POUR COPIE CONFORME  
MAIRIE DE ROYAN, le 2 MARS 1974  
Pour le Maire le Premier Adjoint,

Guy TETARD

